

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 264**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demandes de garantie d'emprunt formulées par la S.A. d'HLM Erilia.  
Opérations : a/ acquisition en V.E.F.A. de 18 logements collectifs - "Les Terrasses  
Oléa" - 58, Rue de la Maurelle 13013 Marseille.  
b/ acquisition en V.E.F.A. de 59 logements collectifs - Zac du Garoutier - Chemin de  
Severiers à La Ciotat,  
c/ acquisition/amélioration de 18 logements collectifs (PLS) 31/31A, rue Francis de  
Pressensé 13001 Marseille.

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## PRESENTATION

La S.A. d'HLM ERILIA sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour trois demandes de garantie d'emprunt d'un montant total de 4 759 787,25 €.

Celles-ci représentent 45% d'un montant total d'emprunts de 10 577 305,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Ces demandes intéressent le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM ERILIA auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 72 677 189,28 €.

Cet encours représente 6,80% de l'encours garanti des organismes HLM et 6,27% de l'encours total garanti.

Chacune des garanties d'emprunt votées par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL